Le magazine de la commune de Monts-de-Randon

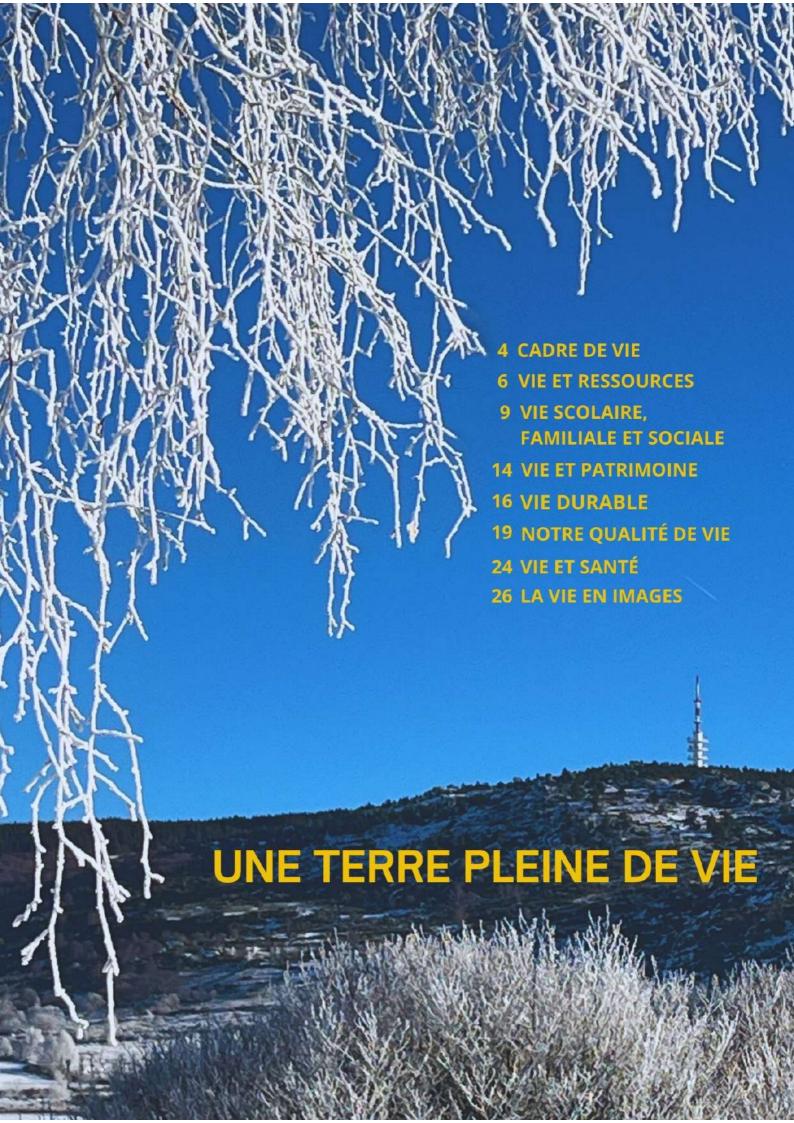
Estables - Rieutort-de-Randon - Saint-Amans - Servières - la Villedieu

Randon Horizon



Point d'étape





Francis SAINT-LÉGER

Ancien Député Maire Président de la Communauté de Communes



ÉDITO

66

La pandémie de Covid 19 nous a montré à quel point les liens sociaux sont importants.

Depuis trois ans, l'équipe municipale, élus et personnel, a été mise à contribution pour répondre aux nécessités sanitaires et sociales sans cesse remises en question.

Cette période nous a profondément marqués. Si on l'avait oublié, elle nous a rappelé que plus de proximité, plus d'humilité, plus de générosité et de solidarité doivent guider nos actions.

La volonté municipale est d'apporter toujours plus de services et d'infrastructures en modernisant et en innovant. Améliorer notre cadre de vie, c'est renforcer notre attractivité, c'est attirer de nouveaux habitants. N'oublions pas que population, commerces et services vont toujours de pair. C'est un tout. Notre action doit être permanente et s'exercer partout à la fois.

La réussite de notre commune passe par l'enclenchement d'une nouvelle dynamique audacieuse car ces dernières années, entre 2014 et 2020, notre population a diminué de 4%, soit 53 habitants perdus selon les chiffres du dernier recensement INSEE.

Pour inverser la tendance, les projets structurants initiés depuis trois ans sont multiples. Ils ont été mis en œuvre le plus rapidement possible car le temps presse. Avant que les réalisations ne se concrétisent, il y a des délais incompressibles et nécessaires pour mener les études, pour monter les dossiers, pour convaincre les opérateurs, pour aller chercher les aides et subventions qui représentent plusieurs millions d'euros.

Aujourd'hui, grâce à une détermination totale et à une gestion rigoureuse qui passent par la maîtrise de la fiscalité et la baisse de l'endettement, grâce aussi à la Communauté de Communes compétente dans certains domaines, de nombreux chantiers sont lancés. Ils vont permettre d'offrir à tous les habitants des équipements et des services de qualité et de proximité. Notre commune s'équipe sereinement et durablement.

Tout cela ne pourrait aboutir sans l'action du Conseil Municipal dont je remercie tous les membres. Je sais pouvoir compter également sur l'engagement du personnel communal et intercommunal mobilisé sur tous les fronts, compétent, dévoué au service public et attaché à notre commune.

cadre

de vie



Monts-de-Randon, labellisé "village d'avenir"

C'est une bonne nouvelle, l'Etat vient d'attribuer à notre commune le label « Village d'Avenir ». Au-delà de la marque de reconnaissance pour les communes labellisées, le programme permet à celles-ci de bénéficier d'accompagnements particuliers de l'Etat pour leurs projets, en particulier des financements prioritaires et une aide d'ingénierie pour le montage de dossiers. Ce label est un avantage pour notre commune tout comme celui de « Bourg Centre » octroyé par la Région en 2021.



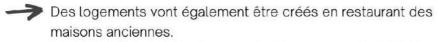
LOTISSEMENTS ET LOGEMENTS



Il faut poursuivre dans ce sens, c'est pourquoi d'autres lotissements vont voir le jour au centre et à proximité de Rieutort. Les acquisitions de terrain ont été finalisées ou sont en voie de l'être et les projets sont établis.

Plusieurs nouveaux terrains constructibles vont ainsi être mis à disposition pour l'installation de futures familles.

Renseignements possibles auprès de la mairie.



En particulier, en entente avec le Diocèse, la réhabilitation en appartements des étages supérieurs de l'école privée est à l'étude. C'est un projet qui a le mérite de restaurer cette magnifique bâtisse située au cœur du bourg, mais aussi de mixer les générations, de garder les plus anciens à domicile, de leur garantir un lien social et un accès de proximité à tous les services.



Lotissement route d'Estables



Futur lotissement au cœur du bourg



Recensement INSEE 2014: 1312 habitants 2020: 1259 habitants

A la demande de la Mairie, l'Etat a accordé à la Commune la possibilité d'installer une Maison France Services. Il s'agit là d'une véritable aubaine mais également d'une dérogation puisqu'en principe, seuls les chefs-lieux de canton sont éligibles à ce dispositif. Ainsi, en plus de St Alban, notre commune a pu en bénéficier. Sur un plan fonctionnel, ce guichet unique est ouvert tous les jours de la semaine, y compris plusieurs jours entre 12h et 13h30. Il permet d'accompagner les usagers dans toutes leurs démarches administratives.

Au delà de l'activité postale conservée et renforcée car ouverte quotidiennement, deux employées Cécile BOULET et Sylvie COULOMB, rodées à toutes les problématiques, traitent sur place les demandes concernant la CAF, pôle emploi, le RSA, les cartes grises, les papiers d'identité, les impôts, la MSA, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, etc...

Des ordinateurs sont aussi placés en libre-service et des formations en informatique ouvertes à tous sont proposées par Sandrine GREGOIRE. Ce nouveau service a ouvert, il y a plus d'un an, dans les locaux réaménagés de l'ancienne Poste. Grâce à la qualité de l'accueil et du travail réalisé par nos agents, notre bureau est classé chaque mois par les services de l'Etat comme étant l'un des plus performants du Département.

Par ailleurs, nous avons veillé à ce que les services de l'ancienne commune de Saint-Amans soient conservés, ainsi le bureau de Poste reste ouvert tous les matins de 9h30 à 12h.





Visite du Préfet



Implantation de deux relais téléphoniques à Rieutort et au Can de la Roche

Téléphone et internet, enfin...

- → La fibre est à présent disponible pour la quasi-totalité de la population.
- Dur relais téléphonique a été installé en 2021 pour couvrir le bourg de Rieutort qui était encore en zone blanche. Un nouveau relais est en cours d'installation au Can de la Roche pour couvrir certaines zones non desservies mais aussi une nouvelle partie de la RD 806, par souci de sécurité. Ces deux installations, entièrement financées par les opérateurs de téléphonie ont été accordées par l'Etat à la demande de la commune.



VIE & RESSOURCES

Une gestion saine et rigoureuse avec une volonté de favoriser l'investissement, sans augmentation de la fiscalité et avec le maintien d'un taux d'endettement très bas

Francis
SAINT-LEGER, Maire.



Une fiscalité constante, zéro impôt supplémentaire

- → La fusion de communes a imposé la mise en place de taux moyens d'imposition issus des taux de nos 5 anciennes communes. Pour converger vers ces taux moyens, certains ont vu leurs taux d'imposition augmenter, d'autres baisser mais la fiscalité moyenne est restée identique.
- → Les seules hausses proviennent du relèvement par l'Etat des bases locatives mais en aucun cas des taux moyens votés par la commune qui restent inchangés.
- Les taux de notre commune sont largement inférieurs au taux des autres communes du département de même strate démographique pour la taxe d'habitation (8,91% contre 9,94%) et pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (33,04% contre 37,92%).



Une dette exceptionnellement basse

Depuis 2020, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit et notre encours de dette a diminué de 50%.

Notre niveau d'endettement n'a jamais été aussi bas.

Notre dette est inférieure de moitié à celle des communes du département de taille démographique identique.

Monts-de-Randon : 309 Euros par habitant, communes du département : 686 Euros par habitant.

Notre capacité de désendettement s'élève à 0,8 année sachant que le plafond fixé par la loi de programmation des finances est fixé à 12 ans. Notre ratio est 15 fois inférieur à la norme.



Une trésorerie en hausse

atre très bon résultat, depuis 2019, la hausse de notre trésorerie est de 50%. Le fonds de roulement, indicateur fondamental de la bonne santé financière a été multiplié par 3.

- 0% d'augmentation d'impôts
- Niveau de la dette très bas
- Trésorerie importante, supérieure à 1.5 million d'euros
- Taux d'imposition inférieur à la moyenne départementale

Un investissement conséquent et productif

La bonne santé de nos finances, combinée à la recherche maximale d'aides et subventions nous permet de réaliser de nombreux investissements et de consolider l'attractivité de notre commune.



Malgré un contexte économique difficile (inflation, coût de l'énergie, hausse des charges, baisse des dotations...) la vision à long terme reste le fil conducteur de notre action.

> Entre 2020 et 2023 8 200 000€ de travaux d'investissement

Des subventions exceptionnelles 5 550 000€ dont 4 050 000€ de l'Etat

VIE SCOLAIRE, FAMILIALE ET SOCIALE

L'Apprentissage de la vie, l'Education, le Respect, la Citoyenneté sont au cœur des valeurs que nous portons. Le maintien de nos 3 écoles, l'amélioration de notre patrimoine scolaire, le renforcement de la qualité des repas à la cantine, la création d'une nouvelle crèche, la mise en place de nouveaux jeux, des animations toujours plus nombreuses et de qualité initiées par l'Espace de Vie Sociale sont des gages de l'action municipale en faveur des jeunes et des familles.

RESTAURATION COLLECTIVE

UNE CUISINE "FAITE MAISON"

Depuis 2022, les repas pour nos trois écoles de Rieutort et Saint-Amans sont préparés par les cuisiniers municipaux, Annie BONNAL et Jean-Luc JOUVE, avec la mise en place de circuits courts et l'utilisation d'un maximum de produits locaux, frais, naturels et bio. Des repas pour les personnes âgées sont élaborés de la même façon et sont ensuite livrés à domicile.

Renseignements auprès de la mairie La préparation des repas pour les tout petits accueillis à la crèche va être prochainement réalisée par la cantine municipale.



Pour les plus anciens de la commune, une fois par mois, des repas sont pris en commun pour favoriser le lien social, accroître les échanges et la communication, lutter contre l'isolement.



Jean-Luc JOUVE, cuisinier :

Depuis la rentrée scolaire de septembre, un repas sans viande ni poisson est servi un jour par semaine. Ce n'est pas une décision de notre part, c'est la loi qui l'oblige et nous respectons la loi comme il se doit.

Ce jour-là, le menu est composé d'œufs, de laitages et fromages mais aussi de légumineuses ou de céréales qui procurent les protéines. Les fromages et les œufs sont fournis par des agriculteurs de la commune, BRUN, TARDIEU, VELAY, PIC, BOULARD. Les autres jours de la semaine, les repas sont préparés avec de la viande ou du poisson. La viande est locale et achetée auprès du boucher DELORD de Rieutort ou de producteurs lozériens.



- 20 000 repas préparés chaque année
- 7 000 repas livrés
- · 2 emplois permanents en cuisine
- 5 emplois à temps partiel pour les services et livraisons
- prix du ticket de cantine inchangé à 3,60 euros



Annie BONNAL, Véronique VELAY et Jean-Luc JOUVE présentent les traditionnelles galettes des rois, confectionnées par nos boulangers



Pas de hausse du prix du ticket de cantine

Malgré les fortes hausses des produits et des charges qui ont une incidence notoire sur le coût de fabrication des repas, le prix du ticket de cantine n'a pas été augmenté cette année.

C'est une volonté municipale pour ne pas accentuer les efforts des familles touchées elles aussi de plein fouet par la hausse des prix dans tous les domaines, par l'inflation et la flambée des taux d'intérêt.

ZOOM SUR L'ÉCOLE PUBLIQUE DE ST-AMANS

L'Ecole Publique de Saint-Amans a bénéficié de gros travaux pour un montant de 110 000€. Elle a été rénovée thermiquement, les menuiseries extérieures ont été changées et une nouvelle chaudière à granulés de bois a été installée, bien plus performante et économe en énergie que la précédente fonctionnant au fioul. Les plafonds de la salle polyvalente ont été remplacés avec la mise en place de lampes basse consommation à LED. Le crépis a été repris sur les murs de la cour de récréation et de magnifiques fresques ont été réalisées.

L'Ecole Publique de Saint-Amans sera maintenue

Les faibles effectifs de l'école, une vingtaine d'élèves, pouvaient faire craindre la fermeture d'une classe sur les deux actuelles. C'est ce que laissaient entendre les termes du rapport alarmant de la Direction de l'Education Nationale établi en fin d'année.

Un tel scénario impliquait à très court terme la disparition de l'école et un regroupement avec celle de Rieutort.

Il est vrai que la fusion des communes avec l'existence de deux écoles publiques situées à 4 km l'une de l'autre n'arrange rien.

La Mairie, consciente depuis 3 ans de l'éventualité d'une fermeture a pris certaines initiatives pour maintenir un effectif minimum. Elle a notamment demandé aux familles de Saint-Amans et des communes alentours désireuses d'inscrire leurs enfants à l'Ecole Publique de se tourner vers celle de Saint-Amans et non pas vers celle de Rieutort. Il est évident que chaque enfant compte pour la survie de cette école!

D'autres décisions ont été prises, comme l'aménagement des locaux avec l'amélioration des conditions d'accueil, une meilleure qualité de la restauration collective avec le transport des repas, la présence à l'école d'un personnel communal conséquent. Autant d'arguments forts présentés par la commune pour convaincre la Direction de l'Education Nationale de ne pas fermer une classe et d'épargner l'école.

Tous les efforts mis en œuvre par la Mairie ont payé.





ECOLE GRAINES DE PLUME : AMÉNAGEMENTS

A l'Ecole Publique de Rieutort, des aménagements sont régulièrement apportés en termes de confort et de sécurité. Dernièrement un cabanon de rangement a été monté dans la cour. L'alarme extérieure a été déplacée afin d'être mieux entendue en cas d'incident, le portail d'entrée a été reconfiguré pour des questions de sécurité, un nouveau panneau d'affichage a été mis en place. Certains stores cassés ou usagés vont être remplacés. Les employés techniques veillent régulièrement au parfait entretien de l'école. Dans le courant de l'année, elle bénéficiera du chauffage distribué par le réseau de chaleur.

NOUVEAUX ABRIBUS

Pour le confort des élèves utilisant le ramassage scolaire, un nouvel abribus a été mis en place à Rieutort, au pont de la Route d'Estables. La sécurisation du carrefour a été améliorée par l'élargissement du trottoir et une signalisation adaptée afin de ralentir la vitesse. Un autre abribus a été repositionné à Saint-Amans, à proximité de la Salle

des Fêtes.



NOUVEAUX JEUX POUR ENFANTS

Toujours pour les plus jeunes, de nouveaux jeux ont été installés dans le parc au cœur du village de Rieutort en remplacement des anciens qui ne satisfaisaient plus aux règles de sécurité. Des jeux pour enfants seront progressivement disposés en plusieurs points de la commune. La réalisation du pumptrack est un réel succès au vu de sa fréquentation par un large public.



LA NOUVELLE CRÈCHE BIENTÔT OPÉRATIONNELLE

La crèche dont la création remonte à plus de vingt ans devait être remise à niveau. Sa rénovation s'avérant impossible dans le bâtiment actuel, la construction d'une nouvelle structure s'est imposée. Elle s'installe sur un terrain jouxtant la salle des Fêtes.

Plus grande, plus moderne, plus confortable, la nouvelle crèche répondra aux normes actuelles et permettra d'accueillir un plus grand nombre d'enfants. Sa capacité est portée à 22 places contre 16 actuellement. Un emploi supplémentaire sera créé. Son accessibilité sera facilitée grâce au parking tout proche de la Salle des Fêtes.

Cette opération d'un coût de 749 605 euros est portée par la Communauté de Communes, compétente en matière de Petite Enfance.

La création de la crèche est soumise à de nombreuses autorisations et agréments qui ouvrent droit aux aides et subventions. Les services de la Protection Maternelle et Infantile du Département avec la Caisse d'Allocations Familiales ont approuvé le projet présenté par la Communauté de Communes et l'Association la Colagne, gestionnaire de la structure. Les financements couvrant la totalité du montant des travaux ont ensuite été octroyés par :

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales : 268 000 euros soit 36 %

L'Etat : 221 250 euros soit 30 %

La Communauté de Communes : 159 605 euros soit 21 %

La Région : 50 000 euros soit 6,5 %

Le Département : 50 000 euros soit 6,5 %

7 emplois

22 enfants accueillis ensemble

coût travaux 749 605€ ouverture 2ème ou 3ème trimestre 2024



VIE ET PATRIMOINE

Notre patrimoine est une richesse. C'est notre histoire. Le laisser à l'abandon est une insulte faite au passé.

Francis Saint-Léger, Maire

A Tartaronne, le bâtiment communal est restauré avec la création de deux superbes gîtes pour un coût de 350 000 euros. Une douzaine de personnes pourra être accueillie dans cet ensemble parfaitement rénové.

Financement de l'Etat à 60%, de la Région à 10%.



La réhabilitation du logement à l'ancienne école de **Froidviala** est programmée pour un montant de 175 000 euros.

A Servières et plus exactement aux Andes, le four vient d'être restauré

L'aménagement par la Communauté de Communes de deux nouveaux gîtes au domaine de Coulagnettes portera leur nombre à six avec une capacité d'hébergement d'une quarantaine de personnes. Une chaufferie à bois est en court d'installation pour l'ensemble du domaine à la place des radiateurs électriques actuels, inefficaces et énergivores. Coût total des travaux 450 000€ financés à 100% par l'Etat, la Région, la Communauté de Communes et le Département.

secteur, va être réhabilitée en 3 gîtes touristiques permettant l'accueil d'une vingtaine de personnes. Ils seront situés au premier étage et en combles. Il est nécessaire et urgent d'agir car cette magnifique bâtisse dont la toiture en lauzes a été reprise en totalité n'a plus ni dalles ni poutres pour la consolider. Le rez-de-chaussée sera aménagé par la suite. Montant des travaux 670 000€ financés par l'Etat à 60%.

La Baraque de la Grange, lieu emblématique de notre



Gîtes de Tartaronne



Estables et Froidviala



Coulagnettes et La Baraque de la Grange

14

page





A SAINT-AMANS LA SALLE DES FÊTES A FAIT PEAU NEUVE







Fermée depuis plusieurs années, elle ne répondait plus du tout aux normes de sécurité. Seule la toiture était en état car elle avait été réhabilitée en 2017 suite à un épisode de grêle. Sa rénovation complète (thermique, électrique, phonique) a été entreprise. A l'extérieur, les menuiseries ont été changées, l'isolation réalisée, le parking aménagé.



L'intérieur a été rénové du sol au plafond. La réouverture a été possible l'été dernier pour la fête du village après l'obtention de tous les accords règlementaires. L'investissement s'est élevé à 178 000 Euros.



A présent, notre commune bénéficie d'une nouvelle salle fonctionnelle et attractive qui peut accueillir de nombreuses activités, tant privées qu'associatives. Plusieurs fois par semaine, elle accueille les enfants de l'école pour la pratique du sport et de multiples activités.

Des évènements fédérateurs ne manquent pas d'y être organisés. Une salle des fêtes s'inscrit comme le centre névralgique de nos villages, nous nous devons de les entretenir pour maintenir la vie et le partage dans nos villages.





A Rieutort, l'ancienne salle paroissiale qui est en mauvais état va être cédée à la Commune pour sa réhabilitation. C'est la volonté de la Paroisse et une réflexion est menée pour imaginer sa reconversion. Il est inenvisageable de laisser dépérir ce bâtiment au milieu du village.

VIE DURABLE

UN PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE AMBITIEUX

Notre commune réalise sa transition énergétique en équipant tous ses bâtiments, anciens et nouveaux, de chaudières à granulés de bois ultraperformantes. Le choix a été fait de solutions collectives pour assurer les meilleures rentabilités économique et écologique..



A l'école de Saint-Amans, la nouvelle chaudière à granulés est entrée en service cette année dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment.

Les 10 gîtes de Coulagnettes, de Tartaronne et de la Baraque de la Grange, vont être eux aussi alimentés au bois.



Réseau de chaleur

Imaginé il y a plus d'une quinzaine d'années, le projet du réseau de chauffage collectif à bois se concrétise cette année. Deux puissantes chaudières à granulés de bois de 350 KW chacune alimenteront ce réseau.

Elles vont remplacer les vieilles chaudières à fioul d'une quinzaine de bâtiments publics au centre de Rieutort (Mairie, Gendarmerie, Ecoles Publique et Privée, cantine, ancienne crèche, Maison de Retraite, cabinets médicaux et dentaire, Centre de Soins, commerces, divers bâtiments et logements communaux...). Par la suite, des habitations particulières pourront éventuellement être raccordées. Les entreprises locales COGRA et ENGELVIN ont été retenues pour réaliser les travaux.

L'ensemble de ces chaufferies converties au bois représente une puissance cumulée de

Notre empreinte énergétique se trouve

considérablement réduite en évitant le rejet

de 550 tonnes de dioxyde de carbone

plus de 1 Méga Watt.



Une chaufferie comportant deux chaudières à granulés de bois alimente à présent la salle des fêtes. Elle vient d'être installée à la place de la vieille chaudière à fioul, très énergivore et très polluante. La nouvelle crèche située à proximité sera également alimentée par cette chaufferie.

e le e _a

chaque année dans la nature.

Cette réduction des émissions de carbone est énorme et s'effectue à partir d'un combustible local et non polluant, le granulé de bois. Autre atout non négligeable, sur un plan économique, il est largement moins onéreux que le fioul et l'électricité.

Grâce à cet effort sans précédent, notre parc énergétique devient flambant neuf et opérationnel pour de nombreuses années.

UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE RAPIDE ET EXEMPLAIRE

Un programme exceptionnel et un financement exceptionnel

Tous ces projets dont l'investissement global s'élèvent à 1,7 Millions d'euros sont très largement financés par l'Etat, l'ADEME et la Région. En effet, les financements obtenus par la Commune sont au maximum c'est-à-dire à 80% car le rendement de chacune des opérations est lui aussi maximal. Le taux de subvention est proportionnel aux rendements techniques des solutions mises en œuvre. Il a fallu étudier plusieurs variantes pour trouver la meilleure d'entre elles afin d'optimiser les rendements et les financements. S'il fallait en avoir la preuve, ce taux de subvention exceptionnel de la part de nos partenaires est le résultat des bons choix opérés par notre collectivité.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE



Dans les mêmes logiques environnementales et économiques, la diminution de la consommation électrique par l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit contribue à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et la facture énergétique. Plus de 500 points lumineux sont concernés, plus de 200 000 Kwh d'énergie sont économisés et 15 tonnes de pollution par le dioxyde de carbone sont éliminées chaque année.

Dans les bâtiments, un programme de remplacement des lampes énergivores par des lampes à consommation réduite a été lancé. Dans les salles des fêtes de Rieutort et Saint-Amans, des éclairages à LED viennent d'être déjà installés.

EN RÉSUMÉ:

- 20 anciennes chaudières fioul remplacées par 5 chaudières à granulés de bois ultraperformantes
- Puissance cumulée identique : 1 MW soit 1000 KW
- 180 000 litres de fioul économisés chaque année
- 200 000 Kwh d'éclairage public économisés chaque année
- Réduction de 565 tonnes de CO2 par an
- Investissement: 1,7 Million euros
- Subventions : 1,36 Million euros de l'Etat, l'ADEME, la Région...





La gestion de l'eau est une priorité. L'eau doit être préservée, économisée, sécurisée.

Les derniers épisodes de sècheresse ainsi que les bouleversements climatiques sont là pour nous le rappeler. Nous avons décidé de multiplier les initiatives pour ne pas gaspiller et valoriser cette précieuse ressource.

Des investissements et un entretien régulier permettent de maintenir à un niveau satisfaisant nos équipements. Ludovic BRINGER, précédemment employé de la Communauté de Communes, a rejoint la Commune pour s'occuper principalement du réseau de distribution d'eau.

- Réhabilitation du réservoir principal de Rieutort : la carcasse du grand bassin de 200 m3 présentait d'importantes fissures, de nombreux équipements et tuyaux étaient rouillés et endommagés. L'imperméabilisation a donc été intégralement reprise et le matériel intérieur défectueux a été remplacé. Le coût global de la remise en état du réservoir s'élève à 50 000 euros pris en charge par une subvention de 15 000€ de l'Etat.
- L'alimentation en eau de La Villedieu a été régularisée et protégée (30 000 euros). Aide de 24 000€ de l'Etat.



Rénovation étanchéité du réservoir de Rieutort

- Le système de traitement de l'eau à Estables a été remis en état (16 000 euros).
- Les cinq principaux captages de Servières ont été réhabilités pour assurer une distribution d'eau règlementaire (265 000 euros). Subventions de 120 000€ de l'Etat et 65 000€ du Département.
- Des interconnexions de réseaux vont être réalisées, notamment entre les réseaux d'Estables, Rieutort et Servières afin d'améliorer la qualité de l'eau et de sécuriser l'approvisionnement de nos villages (250 000 euros).
- Les travaux d'assainissement collectif, de rénovation du réseau d'eau ainsi que de l'aménagement global du village de Malassagne ont été exécutés : 600 000€ financés avec 340 000€ de l'Etat et 105 000€ du Département.
- Un réseau d'écoulement des eaux pluviales a été réalisé aux Andes, tout comme au lotissement à Saint-Amans.



Un nouveau procédé de traitement de l'eau au niveau des 2 principaux réservoirs de Rieutort va remplacer le vétuste traitement au Chlore. C'est l'assurance d'une stérilisation plus saine et plus écologique, préservant le goût de l'eau pour les centaines d'habitants desservies par ces bassins.





Déchets : Accentuer le tri

De nouveaux containers pour la récupération du verre, du papier et du carton sont progressivement installés sur le territoire communal. Tel est le cas à la Baraque de Saltel.

15 bage

NOTRE QUALITE DE VIE

UNE EXIGENCE A PRESERVER

SECURITE, LA PREMIÈRE DES LIBERTÉS

Assurer la tranquillité et la protection des habitants est la première de nos missions. Il n'y a pas de sécurité et de protection sans Gendarmerie et sans pompiers.

Services indispensables pour notre sécurité, la Brigade de Gendarmerie et le Centre de Secours viennent d'être rénovés. Si l'on veut conserver et attirer de nouveaux gendarmes et pompiers, il est nécessaire que leurs conditions de travail et de vie soient parfaites.

Nous avons besoin de ces femmes et de ces hommes qui

incarnent des valeurs nobles comme le courage, l'ordre,

l'autorité et la discipline, socles de notre République.





Le Préfet, le Maire et le Colonel

LA VIDEOPROTECTION, UN SERVICE UTILE ET DISSUASIF

Une étude pour l'installation de caméras de vidéoprotection a été réalisée par les Services de la Gendarmerie, à l'identique des dispositifs qui équipent plus d'une vingtaine de communes lozériennes. Le maillage du territoire est essentiel pour être efficace et notre commune se doit d'y contribuer.

La mise en place de la vidéoprotection est strictement encadrée par la loi de même que le visionnage des images. Son installation et les conditions de son fonctionnement bénéficient d'une autorisation préfectorale qui fait suite à l'avis favorable formulé par une commission placée sous l'autorité du Président du Tribunal.

L'objectif de la vidéoprotection n'est pas de surveiller mais de dissuader et de protéger efficacement l'ensemble de notre population, nos services, nos commerces, nos habitations, notre espace public, contre les actes de malveillance et de vandalisme. La vidéoprotection permet d'éviter ainsi toutes sortes de délinquance. Les caméras sécurisent le domaine public en dehors bien entendu de toute intrusion en domaine privé. Elles sont installées là où c'est nécessaire, aux entrées et abords de Rieutort, devant les écoles, au parking de la salle des fêtes, au foirail. Une nouvelle caméra sera installée prochainement à la zone artisanale. L'Etat a pris en charge la majeure partie du coût de l'installation.

Au terme d'une longue et lourde instruction règlementaire, la Direction Régionale des Douanes de Montpellier a enfin autorisé la réouverture d'un débit de tabac à Rieutort. Le précédent, rattaché au bar « le Fortunio » était fermé depuis plusieurs mois. La Direction des Douanes a engagé une procédure d'appel à candidatures et a attribué ce débit aux gérants de la Boulangerie de Rieutort qui ont été les seuls à répondre et à présenter toutes les garanties et conditions demandées en matière civile, juridique, financière mais aussi d'emplacement commercial et d'horaires d'ouverture. Ils ont bénéficié par ailleurs de l'accord obligatoire de la Confédération des Buralistes de Lozère. Ce débit de tabac essentiel pour notre secteur et qui aurait pu être définitivement perdu s'il n'y avait pas eu de candidature locale reste donc au centre du village à proximité immédiate de tous les autres commerces

ACQUISITION DE L'ANCIEN CAFÉ COMBADIÈRE

Le bistrot, lieu de convivialité, doit être préservé

Deux bars au centre de Rieutort ont fermé dernièrement. Il n'en reste plus qu'un. Même si ce n'est pas une de ses compétences obligatoires, en l'absence d'initiative privée, la Mairie a décidé de mettre tout en œuvre pour sauvegarder l'existence d'un de ces lieux qui sont des vecteurs sociaux 20 extrêmement importants. Rester les bras croisés et accepter la fatalité, se résigner en attendant tranquillement que le dernier bar ferme aussi, n'est pas imaginable.

Ainsi, comme elle l'a heureusement fait il y a plusieurs années pour maintenir la boulangerie et créer la boucherie, la Municipalité a engagé les démarches pour sauver ce lieu de convivialité. La Commune a acheté à Fernand PLANCHON la bâtisse de l'ancien café Combadière et la licence de débit de boissons. Dans la foulée, elle a lancé un projet pour permettre à ce café de retrouver vie le plus rapidement possible.

Bienvenue à nos nouveaux boulangers

Parce qu'il est essentiel que les habitants continuent de bénéficier de commerces de proximité attractifs, notre Commune accompagne toutes les initiatives privées.

Au mois de Juin dernier, nos anciens boulangers, Monsieur et Madame Astruc, ayant souhaité changer de vie professionnelle, de nouveaux gérants se sont installés à la Boulangerie. La Mairie a assisté Florence et Benjamin tout au long du projet. Nous souhaitons à nos nouveaux commerçants de pouvoir travailler en toute quiétude. En l'espace de quelques mois, chacun de nous a pu apprécier leur gentillesse et leurs produits de grande qualité.



record d'adhésions aux activités proposées par la Mairie

Une salle Sport et Santé vient d'ouvrir ses portes. Installée à la maison de Pays, elle accueille tout public pour que chacun, jeune ou moins jeune, puisse avoir accès facilement à une activité physique et sportive et ainsi entretenir sa forme. Toutes sortes d'appareils de cardio-training et de musculation, tapis de course, vélos, rameurs, escaliers, haltères, manivelle à bras ... sont mis à disposition. L'Espace de Vie Sociale est chargé par la Mairie de gérer cet équipement ultra perfectionné en lien avec des animateurs qui apportent de multiples conseils. La salle est ouverte sept jours sur sept, de 9 heures à 20 heures 30 en semaine, de 9 heures à 18 heures le week-end. Les tarifs sont attractifs (150€/an et 50€/trimestre) afin que chacun puisse bénéficier de ce nouvel équipement. Quelques semaines après son ouverture, c'est déjà près d'une centaine d'utilisateurs qui fréquente régulièrement cette installation innovante.





21

Cette salle complète l'ensemble des activités déjà organisées par l'Espace de Vie Sociale (gymnastique adultes et enfants, yoga, atelier cuisine, salsa...). Plus de 250 adhérents partagent les activités ainsi proposées par la commune. Un record pour une commune de notre taille, salué par de nombreux observateurs



AU STADE

Des aménagements étudiés en concertation avec les responsables du club de foot dont son président Mathieu BAYLE vont être réalisés pour la réhabilitation et l'agrandissement de 80m2 du club-house. Les financements de l'Etat viennent d'être obtenus et les travaux vont démarrer pour un montant de 120 000 euros.



EXTENSIONS DES CIMETIÈRES

L'extension du cimetière de Rieutort est actuellement en cours. Plus aucun emplacement n'était disponible. Une acquisition foncière a été nécessaire pour la création d'une cinquantaine de nouvelles concessions. C'est également le cas à Servières et Saint-Amans. A Saint-Amans, un terrain riverain a été acquis pour son agrandissement et à Servières l'extension peut s'effectuer sur un terrain communal. Les travaux débuteront dès que possible. La partie ancienne du cimetière d'Estables, fortement dégradée doit être remise en état. Parallèlement, la commune entame une procédure visant à identifier les tombes à l'abandon pour restaurer les cimetières et récupérer des emplacements.

cimetière de Rieutort

Coût du projet : 290 000€ subvention Etat : 174 000€



VOIRIE ET CHEMINS



Des aménagements de chaussée sont programmés chaque année pour un coût moyen de 150 000 euros. En 2024, la route desservant la tour de Fortunio depuis le col du Cheval mort va être rénovée en partenariat avec TDF.

Les chemins ruraux font l'objet d'une attention particulière. La commune a fait l'acquisition de nouveaux matériels, camion, tractopelle, tracteurs, épareuses, débrousailleuses, broyeurs... pour un budget de 350 000 euros. Le personnel municipal réalise un travail conséquent et admirable qu'il convient de saluer. Il faut toutefois admettre que le nombre de kilomètres de chemins de nos 5 anciennes communes est si important qu'il est impossible malgré tous les efforts des employés communaux d'être partout à la fois.

66-

Tout au long de l'année, les équipes techniques s'affairent pour entretenir et embellir notre patrimoine et nos villages.

Si les enjeux autour des chantiers structurants sont nombreux, la gestion des espaces publics et des équipements ne doit pas être oubliée. Je tiens à remercier tous les agents qui œuvrent quotidiennement et avec compétence au service de notre population. 99

Francis SAINT-LEGER, Maire





Carnet 2023



9 Naissances

Estables

Tiffany Orlhac Axel Saint-Léger Dorian Escrig

Saint-Amans

Sacha Kermes Mylo Fabbro

Rieutort-de-Randon

Philia Balard Catrin Orlando Rocher Talya Tuffery Emy Tuzet

4 Mariages

Estables

Sébastien Saint-Léger et Mélanie Seguin

Servières

Alix Fritchi et Valérie Pennequin

Rieutort-de-Randon

Yoann Lestievent et Cindy Montero François Valette et Adeline Sainrau

5 Décès

Rieutort-de-Randon

Jeanne Maurin née Cheyla

Patrick Mizoule

Erwan Planchon

Sylvette Delmas née Tichit

Louis Tuzet

Services municipaux

France Services

Horaires non-stop

Lundi : 8h30-12h30 Mardi : 8h30-17h00 Mercredi : 8h30-17h00 Jeudi : 8h30-13h30 Vendredi : 8h30-13h30

Contact

04 66 48 13 27

Espace de Vie Sociale

Horaires

Mardi: 9h00-17h30 Mercredi: 9h00-16h30 Jeudi: 9h00-16h30 Vendredi: déplacement coupure de 12h-14h

Contacts

04 66 47 30 21 06 37 99 26 52



Mairie

Horaires

Du lundi au vendredi:

8h30-12h00 13h30-17h00

Contact

04 66 47 33 31



VIE ET SANTÉ

DE NOUVELLES INSTALLATIONS UNE RESTRUCTURATION ESSENTIELLE

La santé en milieu rural est la priorité numéro 1. Le regroupement des professionnels de santé est primordial. C'est une question de visibilité pour les patients. C'est une nécessité en termes d'efficacité et de sérénité pour les praticiens.

Un pôle santé identifié est un atout pour favoriser le maintien et l'installation d'activités médicales. Il faut pouvoir aussi offrir des locaux disponibles et de qualité. Ici à Rieutort sans regroupement et sans nouveau site pour la pharmacie, celle-ci disparaissait de notre commune. Aucun pharmacien n'aurait repris l'officine actuelle et sans aucune pharmacie, c'est toute l'offre de soins qui aurait été atteinte. Les uns n'existent que par les autres. La mutualisation, le travail en commun, la proximité offrent une cohérence et une qualité de service inégalées. C'est tout le sens de notre action en coordonnant une nécessaire implication de tous les partenaires, Association la Colagne, Pharmacienne, Médecins, Ostéopathe, Dentiste, ou professionnels désireux de s'installer...

Francis SAINT-LEGER, Maire



Le Pôle Santé de Rieutort se modernise et se renforce. Il se regroupe sur un même lieu pour gagner en efficacité.

L'Association LA COLAGNE construit un nouveau Centre de Soins. Les travaux sont en cours. Situé sous la maison de retraite, en face du cabinet médical, ce bâtiment répondra aux nouvelles normes pour accueillir l'ensemble de ses patients dans les meilleures conditions. Il sera opérationnel à l'automne prochain.

Au même moment, la pharmacie s'installera à la place de l'actuel centre de soins. A la suite du départ à la retraite de **Bernard VIDAL** le 1er décembre dernier, la reprise de la pharmacie était conditionnée à un changement d'emplacement, son site actuel ne répondant plus aux conditions d'accessibilité et aux besoins modernes.

C'est donc notre nouvelle pharmacienne Amélie RECOULIN qui inaugurera cette nouvelle pharmacie, plus grande, plus fonctionnelle, plus accessible. Quand on sait que 300 pharmacies ferment définitivement chaque année en France, soit quasiment une disparition par jour, on ne peut que se réjouir de la solution trouvée entre la Commune, le Centre de Soins, Bernard Vidal et Amélie Recoulin pour le maintien de la nôtre.



On peut se féliciter de deux autres nouvelles installations tout aussi importantes, celle d'un Médecin spécialiste en Gynécologie, le Docteur **Mélanie BEKMEZIAN** qui consulte au sein du cabinet médical et celle d'une Infirmière en Pratique Avancée, **Audrey CRESPIN** qui vient épauler notre médecin généraliste **Lucile COULOMB**.

Notre ostéopathe **Elodie GREMILLET** a aménagé récemment à côté du Centre de Soins, dans l'ancien cabinet médical.

Avec notre dentiste **Thierry AMPHOUX**, installé depuis de nombreuses années, le pôle Santé de Rieutort, rassemblé dans un même espace, comprend ainsi **23 professionnels au service de notre population** et de nombreuses spécialités (pharmacie, dentiste, infirmières, aidessoignantes, médecin généraliste, médecin gynécologue, ostéopathe, infirmière en pratique avancée).

Si l'on rajoute la maison de retraite et son personnel soignant, c'est bien plus que cela.

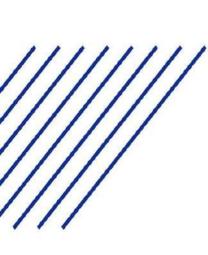


De gauche à droite: Mélanie Bekmezian, Elodie Gremillet, Amélie Recoulin, Audrey Crespin, Thierry Amphoux, Lucile Coulomb, Géraldine Delmas

Peu de villages de notre taille peuvent s'énorgueillir de bénéficier d'un tel ensemble de santé aussi moderne et aussi étoffé. Le renforcement et le regroupement de l'offre de soins est un atout considérable pour notre secteur et tous nos habitants.

La Commune s'implique fortement et joue un rôle majeur dans la création de ces cabinets en mettant à disposition des locaux de qualité et un environnement professionnel commun. Les nombreux services (crèche, écoles, France Services, tissu associatif, etc...) ainsi que les commerces, artisans, logements locatifs, lotissements présents sur notre territoire forment un ensemble et sont autant d'éléments de séduction et d'attractivité.

A ce jour, d'autres contacts sont en cours pour renforcer le pôle santé et de nouvelles installations sont prévues d'ici peu. La crèche actuelle après son déménagement sera réaménagée pour accueillir ces nouveaux professionnels de santé.



pour les 3 écoles de la Commune

LA VIE EN IMAGES



organisée par l'Espace de Vie

Sociale

cantine



6. Les Festiv'été

organisées par l'Espace de Vie Sociale : marché de producteurs

- **7 . Chasse aux œufs géante** organisée par l'Espace de Vie Sociale
- 8 . Batteuse à l'ancienne comme avant, entre Vitrolettes et Coulagnes-Hautes
- 9 . Rénovation du tableau de la chapelle St-Félix
 A Servières, avec Reine Maurin et l'abbé Palmier

- **10 . Les majorettes Edelweiss** représentation à l'EHPAD la Randonneraie
- **11 . Printemps des poètes** concert de Jérôme Pinel à St-Amans
- **12 . Marché de Noël** organisé par l'Espace de Vie Sociale
- **13 . Représentation théâtrale Rideau sur Randon** par la troupe le Charpalou 7 séances, 1000 spectateurs !!!

- **14 . Fête à Estables** organisée par le comité des fêtes d'Estables
- **15** . **Fête à Rieutort** organisée par Rieutort Animations
- avec "la chenille" vue du ciel
- **16 . Fête à St-Amans** organisée par le foyer rural de St-Amans
- **défibrillateurs** salle des fêtes de St-Amans salle de sport - Pôle médical

17. Installation de 3



Numéros utiles



Pompiers: 18

Police-Gendarmerie: 17

Médecin généraliste Dr COULOMB : 04 66 48 06 64

Médecin Gynécologue Dr BEKMEZIAN : 04 66 48 06 64

Infirmière en Pratique Avancée Audrey CRESPIN: 04 66 48 06 64

Pharmacie Amélie RECOULIN: 04 66 47 30 88

Maison de retraite: 04 66 47 47 47

Centre de soins : 04 66 47 37 67

Crèche: 04 66 42 98 65

Dentiste Dr AMPHOUX: 04 66 44 21 81

Ostéopathe Mme GREMILLET: 06 33 49 30 92

Mairie: 04 66 47 33 31

Espace de Vie Sociale : 04 66 47 30 21

Cantine: 04 66 65 69 88

Ecole Graines de plume Rieutort: 04 66 47 41 76

Ecole St-Ferréol Rieutort: 04 66 47 33 35

Ecole de Saint-Amans: 04 66 47 32 11

France Services/La Poste Rieutort: 04 66 48 13 27